

L'ASSOCIATION DES CHEFS DE POMPIERS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Assemblée générale annuelle 2026

25 mai 2026

Président : Scott Poupart

Delta Beauséjour, Moncton, NB

Présences : Scott Poupart, Lynne Gallant-Valley, Mike Lewis, Charles Kavanaugh, Harry Farrell, Dwayne Stephenson, Serge Gallant, Roger Pitre, Kevin Theriault, Brian Scott Worden, Tim Corbin, Jody Price, Corey Nicholas, Ivan Corbet, Stephen Armour, Brad Calhoun, Tony Cole, Lynne Gallant-Valley

Le samedi 23 mai 2026, les services d'incendie volontaires de Bridgetown, en Nouvelle-Écosse, ont déploré le décès d'un de leurs membres dans l'exercice de ses fonctions. Le pompier Alex, âgé de 40 ans, a été victime d'un malaise lors d'une intervention sur un feu de forêt et est malheureusement décédé sur place. Un moment de silence a été observé en son honneur.

La séance a été ouverte à 10 h 16.

Le déroulement du scrutin a été expliqué. L'ordre du jour a ensuite été lu, et Chris Foster a proposé de le reconnaître, proposition appuyée par Dwayne Stephenson.

Roger Pitre, actuel premier vice-président, a été proposé au poste de président et a été reconnu pour ce poste. Un deuxième et un troisième appel à candidatures ont été lancés, mais aucune autre candidature n'a été présentée. Roger Pitre a été élu président par acclamation. Le directeur exécutif a voté en faveur de Roger Pitre pour le poste de président de l'ACPNB.

Scott Poupart a automatiquement pris les fonctions d'ancien président.

On a ensuite procédé à la présentation des candidatures pour le poste de premier vice-président. Kevin Theriault a été proposé et sa candidature a été reconnue. Un deuxième et un troisième appel à candidatures ont été lancés, mais aucune autre candidature n'a été présentée.

Kevin Theriault a été élu premier vice-président. Le directeur général a émis un seul bulletin de vote pour élire Kevin Theriault au poste de premier vice-président.

Les candidatures ont ensuite été présentées pour le poste de deuxième vice-président. Jeffrey Watters-Gray, d'Énergie NB, a reconnu sa candidature. Brian Hunter a été proposé, mais a décliné l'offre. Chris Foster, du service d'incendie de Debec, a été proposé, et Scott Worden, d'Énergie NB, a également été proposé et a reconnu sa candidature. Chaque candidat a eu la possibilité de s'exprimer.

Le premier tour de scrutin a eu lieu, et deux candidats ont été éliminés. Un deuxième tour de scrutin a ensuite été organisé entre Chris Foster et Jeffrey Watters-Gray. Jeffrey Watters-Gray a été élu deuxième vice-président.

Une motion visant à détruire les bulletins de vote a été présentée par Dwayne Stephenson et appuyée par Quentin McGrath.

Rapport du président – Scott Poupart

Depuis notre dernier congrès en mai 2025, la direction et le conseil d'administration de l'ACPNB ont travaillé sur plusieurs objectifs importants pour nos services d'incendie aux niveaux régional, provincial et national. Notre action de lobbying en faveur de ces priorités ne serait pas possible sans notre collaboration avec le commissaire provincial aux incendies et son bureau. Ils nous apportent leur soutien, comprennent nos besoins et nous fournissent des conseils lorsque nous communiquons avec divers ministres et autres organismes gouvernementaux.

En votre nom, j'ai assisté aux événements suivants :

- Atelier de printemps de l'Association des agents de prévention des incendies et des éducateurs du Nouveau-Brunswick
- Le « World Café » de l'Association des administrateurs municipaux du Nouveau-Brunswick (AAMNB) qui s'est tenu à Grand Bouctouche
- Conférence d'automne du ministre de l'Environnement et des Gouvernements locaux
- Conférence de l'Association des chefs des pompiers maritimes de la région Atlantique 2024
- Conférence « Secours-Incendies Canada » 2024 de l'Association canadienne des chefs de pompiers
- La Semaine des relations gouvernementales 2024

Dans le cadre de notre initiative de promotion du leadership, plusieurs membres de notre conseil d'administration ont participé aux trois dernières conférences, ce qui leur a permis de nouer des relations professionnelles essentielles et de se faire connaître au sein du secteur lors de ces événements majeurs.

Avec l'aide de nos collègues cadres et des membres du conseil d'administration, nous avons également représenté l'ACPNB lors de plusieurs funérailles de pompiers et réunions d'associations.

Association canadienne des chefs de pompiers (Comité consultatif national)

En tant que représentant du Nouveau-Brunswick, j'ai participé aux réunions mensuelles en ligne du Comité consultatif national (CCN). Le premier vice-président, Roger Pitre, a également assisté à plusieurs de ces réunions, car nous nous efforçons d'avoir au moins un représentant présent à chacune de ces importantes réunions. Nous sommes tenus informés des principaux enjeux soulevés par les services d'incendie à travers le pays, ce qui met en évidence les similitudes entre les problèmes d'un océan à l'autre. L'Association canadienne des chefs de pompiers (ACCP) résume ces enjeux et fait pression sur le gouvernement fédéral pour obtenir son soutien lorsque cela est nécessaire.

En décembre dernier, j'ai participé à l'événement « Fire Chiefs on the Hill » dans le cadre de la Semaine des relations gouvernementales. Notre province y était bien représentée, et j'encourage vivement toute personne intéressée à assister à l'un de ces événements à le faire. La participation est ouverte aux membres de l'ACCP, et les participants pourront constater l'ampleur du travail et des efforts consacrés au lobbying en notre nom. Lors de notre conseil provincial, nous présentons une liste de priorités au gouvernement fédéral, dont bon nombre découlent des données recueillies lors du recensement annuel que chaque service d'incendie est invité à remplir. Bien que toutes nos demandes ne soient pas satisfaites chaque année, nous continuons à les défendre.

Notre liste actuelle des domaines prioritaires en matière de sécurité incendie, de secours et de sécurité des personnes comprend les ministères fédéraux suivants, sans toutefois s'y limiter :

Service des explosifs - Ressources naturelles Canada (RNCAN): 98 % des grandes villes et 70 % des villes de petite et moyenne taille ont dû adopter des règlements municipaux, car la législation

fédérale autorise la vente de feux d'artifice aux particuliers. RNCan envisage de supprimer l'obligation de déclaration des plans de sécurité incendie.

Direction des feux de forêt - Ressources naturelles Canada : En mai 2025, seuls 12 % des services d'incendie avaient connaissance des formations fédérales sur les feux de forêt, seuls 20 % avaient reçu des fonds fédéraux pour l'équipement et seuls 20 % disposaient de formateurs certifiés pour le programme Intelli-feu. Les investissements fédéraux ne se traduisent pas au niveau local.

Logement et Infrastructures Canada : Environ 25 % des services d'incendie qui ont constaté une augmentation de leur charge de travail en raison de la croissance du parc immobilier ont reçu des ressources supplémentaires pour la sécurité incendie et la sécurité des personnes.

Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) : La SCHL s'est vu décerner un prix de l'innovation pour sa proposition visant à supprimer une issue de secours, alors même que 91 % des plus grandes villes du Canada considèrent cela comme un risque pour la sécurité. Les dix bonnes pratiques de la SCHL pour le Fonds d'accélération du logement comprennent la suppression des restrictions de zonage ainsi que l'augmentation de la hauteur et de la densité des bâtiments. Elles ne traitent toutefois pas des risques liés à la sécurité incendie et à la sécurité des personnes.

Santé Canada : Si la mise en place d'un cadre national et d'un registre sur le cancer chez les pompiers est louable, 25 % des services d'incendie du pays utilisent des équipements plus anciens que la norme en vigueur dans le secteur, et environ 20 % d'entre eux ne disposent d'aucun endroit dans leur caserne pour laver leur équipement.

Sécurité publique Canada : Au cours des cinq dernières années, le gouvernement fédéral a investi dans la santé mentale des pompiers par le biais de la recherche et de thérapies en ligne autogérées. Seuls 13 % des services d'incendie estiment que ces investissements ont aidé le personnel de première ligne. Quarante-cinq pour cent d'entre eux ont estimé qu'une thérapie individuelle aurait constitué un meilleur investissement.

Transports Canada : Seuls 20 % des services d'incendie se sentent en confiance face aux interventions liées au transport de marchandises dangereuses par voie aérienne ou maritime. Ce chiffre s'élève à 25 % pour le transport ferroviaire et à 55 % pour le transport routier. Seuls 30 % connaissent l'existence des formations sur les matières dangereuses financées par le gouvernement fédéral.

Commission des codes : Au cours du dernier cycle de révision, la Commission des codes a apporté des centaines de modifications aux codes de la construction. Trente pour cent des services d'incendie estiment disposer de la formation, de l'équipement et des capacités nécessaires pour faire face aux nouvelles modalités de construction. Près de 40 groupes de travail ont besoin d'une expertise en matière d'opérations de lutte contre l'incendie.

Une politique bien intentionnée qui combine des compétences en matière de lutte contre les incendies, de gestion des urgences et de sécurité des personnes peut se traduire par des investissements inappropriés et aggraver les risques de catastrophe.

Recommandation des chefs des pompiers : Pour éviter d'aggraver les risques catastrophiques découlant des décisions politiques fédérales, le Canada doit renforcer ses mesures de lutte contre les incendies, de gestion des urgences et de sécurité des personnes. Il doit opter pour un modèle qui permettra d'acquérir les connaissances nécessaires, ne serait-ce que dans le cadre d'un programme pilote, avant la prochaine catastrophe ou urgence de grande ampleur prévue en 2026. Ce modèle devrait également orienter les mesures budgétaires fédérales sous l'angle de la lutte contre les incendies, de la gestion des urgences et de la sécurité des personnes.

Bon nombre des priorités et des besoins des services d'incendie du pays découlent des commentaires recueillis lors du recensement annuel des services d'incendie. En écoutant ce rapport, vous pourriez penser que la majorité des priorités concernent les services d'incendie des grandes villes et des municipalités. Or, ce n'est pas le cas. Cela souligne toutefois l'importance de recueillir les commentaires de tous les niveaux des services d'incendie, y compris les plus petites casernes de pompiers volontaires. Veuillez prendre le temps de remplir le questionnaire du recensement au nom de votre service d'incendie.

Le site web de l'ACCP offre une mine d'informations, notamment sur les occasions de formation. Tout comme nous, cet organisme dépend de ses membres pour fonctionner. Si vous n'êtes pas encore membre, vous devriez penser de le devenir. La vitalité et l'importance de notre base d'adhérents à travers le pays démontrent à notre gouvernement fédéral l'importance des questions que nous soulevons.

Réforme municipale - La direction et les administrateurs de l'ACPNB continuent de suivre de près la réforme des services d'incendie dans toute la province. Nous entendons parler tant de réussites que de situations où ce processus ne se déroule pas bien ou sans heurts. Le résultat final dans une région donnée ne sera peut-être pas du goût de toutes les parties concernées, mais il a été clairement établi que si le statu quo n'est pas reconnu dans l'une des entités nouvellement formées, la meilleure voie à suivre consiste à œuvrer en faveur d'une communication ouverte, susceptible de déboucher sur un modèle profitable à tous. À la suite des récentes élections municipales, beaucoup d'entre vous devront collaborer avec de nouveaux élus, ce qui peut impliquer de faire preuve d'ouverture d'esprit et d'être prêts à informer ces nouveaux membres des besoins des services d'incendie locaux.

Travail sécuritaire NB - Le point sur la législation relative aux cancers présumés : À la même époque l'année dernière, comme je l'ai mentionné dans mon rapport annuel, la fusion de notre Loi sur l'indemnisation des pompiers et de la Loi sur l'indemnisation des accidents du travail faisait encore l'objet de discussions. En mars de cette année, j'ai discuté avec Tim Petersen, président-directeur général de Travail sécuritaire NB, afin d'évoquer l'avancement de ce processus et le calendrier éventuel pour l'ajout de nouveaux cancers présumés à notre couverture. Au cours de cet entretien téléphonique, M. Petersen m'a informé qu'il avait été décidé de réexaminer et de fusionner toutes les lois relevant de Travail sécuritaire NB. Il a indiqué que ce processus prendrait plus de temps que ce que nous avons initialement prévu pour la fusion des deux lois. J'ai mentionné au cours de cet entretien que nos membres n'accepteraient pas cela, car nous attendons patiemment, depuis notre réunion d'avril 2024 à St Andrews, des avancées positives dans ce processus. M. Petersen a déclaré qu'il comprenait, mais que nous devrions patienter encore un peu. Il a ajouté que même une fois le processus de fusion achevé, rien ne garantissait une extension de la couverture des cancers présumés.

En août, j'ai écrit une lettre à la première ministre Holt. J'y ai exposé nos préoccupations et nos frustrations concernant le retard pris dans la mise en place d'une couverture du cancer présumé pour nos membres, équivalente à celle de nos provinces voisines. Je lui ai également demandé de se faire la championne du processus de fusion législative afin de garantir qu'il soit mené à bien rapidement et que notre couverture du cancer présumé soit renforcée.

Cette lettre a été transmise à la ministre de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail (EPFT), M. Townsend, au ministre de la Sécurité publique, M. Gauvin, et au ministre de l'Environnement et des Gouvernements locaux (EGL), M. Kennedy. Le 4 mai, le premier vice-président Pitre et moi-même avons tenu une réunion virtuelle avec les ministres susmentionnés et leur personnel. Au cours de cette réunion, nous avons clairement fait savoir que le fait que les modifications législatives prennent plus de temps que prévu ne justifiait pas de retarder l'ajout des cancers présumés à notre couverture. Nos membres paient des cotisations à Travail sécuritaire NB et ont rempli leurs obligations financières prévues lors de l'adoption initiale de la Loi sur l'indemnisation des pompiers. Nous avons demandé que notre couverture soit alignée sur celle de la Nouvelle-Écosse et de l'Île-du-Prince-Édouard. La ministre Townsend a pris acte de notre frustration et a déclaré qu'elle réexaminerait notre demande.

Comité mixte de gestion des urgences - Ce comité poursuit ses travaux dans le cadre de l'initiative provinciale visant à renforcer et à rationaliser l'interopérabilité lors des interventions impliquant plusieurs juridictions. Nous disposons actuellement de deux sièges au sein de ce comité et continuerons à soutenir cette initiative.

Comité de partenariat pour les services d'ambulance - Ce comité a été créé en 2025, et l'ACPNB a été invitée à y siéger. Le deuxième vice-président, Kevin Theriault, était le choix logique pour nous représenter. Sa connaissance approfondie des interactions entre les services d'incendie et Ambulance Nouveau-Brunswick (ANB), ainsi que son expérience en tant qu'ambulancier paramédical, lui ont permis de comprendre notre point de vue. L'objectif du comité est de fournir des conseils stratégiques et des recommandations éclairées à l'ANB concernant les politiques, les pratiques et les initiatives qui favorisent la stabilisation et la viabilité à long terme des services médicaux d'urgence au Nouveau-Brunswick.

Centre de coordination des pompiers - La coordination des interventions des pompiers reste un thème récurrent lors des réunions de notre association et est portée à l'attention de l'ACPNB par le biais de ce processus. À la mi-octobre de l'année dernière, le programme NB 911 a organisé une réunion en présentiel de deux jours à laquelle ont participé la plupart des parties prenantes de toute la province. Les services d'incendie étaient bien représentés, avec de nombreux acteurs concernés présents dans la salle. Le livre blanc présenté en février 2024, intitulé « Vers un nouvel horizon : stratégies de sécurité publique au Nouveau-Brunswick », a servi de préambule à la réunion. De plus, le programme de transition du NB 911 a été lancé. Bathurst est devenu le premier CPASP du Nouveau-Brunswick à mettre en œuvre la nouvelle technologie de traitement des appels. De nombreux défis en matière de communication subsistent au Nouveau-Brunswick, même si nous avons constaté certaines améliorations au cours de l'année écoulée. Nous rencontrons les gestionnaires des CPASP lors de leurs réunions annuelles afin de leur faire part de nos préoccupations et de nos suggestions de solutions, et d'offrir notre soutien aux efforts continus visant à améliorer les interactions entre nos groupes.

Médias - Les médias continuent de nous solliciter pour obtenir nos commentaires sur diverses initiatives et préoccupations concernant les services d'incendie au Nouveau-Brunswick. Avec l'aide du premier vice-président Pitre et du deuxième vice-président Theriault, nous avons pu accorder des interviews dans les deux langues officielles sur plusieurs plateformes médiatiques. Le fait qu'on sollicite notre avis est un signe encourageant qui montre que nous sommes reconnus comme une voix constructive au sein des services d'incendie de notre province.

La voie à suivre - La santé et la pérennité de nos associations provinciales de pompiers suscitent des inquiétudes dans certaines régions. L'adhésion et la participation sont essentielles pour garantir que les informations et les communications importantes circulent de nos services membres vers l'ACPNB et soient relayées à l'ensemble de notre communauté de pompiers. À cette fin, le moment est peut-être venu de réévaluer les limites territoriales et la composition de nos associations afin de s'assurer que les cotisations versées en valent la peine. Alors que de nombreuses nouvelles entités choisissent d'embaucher des directeurs de la sécurité publique ou des services d'urgence, il est important de démontrer le retour sur investissement de nos associations. Cela inclut le travail que nous accomplissons au niveau du conseil d'administration.

Dans ce modèle d'intervention face à tous les types de risques, en constante évolution, la seule certitude est que nous ne savons pas avec certitude si nous sommes suffisamment préparés pour relever ces défis. Le maintien d'une base solide de membres et d'une communication ouverte ne peut que nous être bénéfique à tous.

Conclusion - En conclusion, ce fut un honneur et un privilège de représenter l'Association des chefs de pompiers du Nouveau-Brunswick en tant que président au cours de la dernière année, et je remercie le conseil d'administration ainsi que l'ensemble des membres pour le soutien qu'ils m'ont témoigné dans

cette fonction. Je propose que mon rapport soit approuvé tel qu'il a été présenté. (Appuyé par Jeffery Watters-Gray)

Roger Pitre a rendu hommage à Scott et l'a remercié pour son leadership solide et ses conseils avisés tout au long de son mandat. Il a souligné que Scott avait accompli un travail remarquable à la tête de l'association, reconnaissant que cette tâche n'est pas toujours facile et s'effectue souvent dans l'ombre. Au nom de l'association, Roger a remercié Scott pour son dévouement et son engagement.

Roger Pitre a déclaré qu'il ne prenait pas cette fonction à la légère. Il a remercié tous les membres qui se sont portés candidats lors du processus électoral et a souligné l'importance de pouvoir compter sur des personnes prêtes à s'engager et à soutenir les services d'incendie. Roger a également abordé les principaux enjeux touchant les membres des services d'incendie du Nouveau-Brunswick, notamment la législation sur le cancer présumé, les défis liés aux fusions et la collaboration continue avec des partenaires tels que le Collège communautaire du Nouveau-Brunswick (CCNB), le ministère des Ressources naturelles et du Développement de l'énergie (RNDE) et le Bureau du prévôt des Incendies (BPI).

Roger : Personne ne devrait jamais hésiter à s'adresser à moi ou à l'un des membres du conseil. Nous sommes là pour servir nos membres et pour travailler à votre service.

Rapport de l'ACPM – Charles Kavanaugh

Depuis la dernière conférence, le comité exécutif de l'Association des chefs des pompiers maritimes a continué à se réunir régulièrement. Les activités et réunions suivantes ont été mises en avant :

- Une session en ligne avec Debbie Lawrence sur la gestion des conflits a eu lieu en mai, suivie de trois séances de suivi le dimanche soir.
- La conférence annuelle s'est tenue à Summerside.
- Une réunion d'automne s'est tenue à Saint-Jean, au Nouveau-Brunswick, où les membres ont également visité le lieu où se tiendra le congrès de cette année.
- D'autres séances d'accueil ont été organisées le dimanche soir tout au long de l'année.
- Une deuxième session animée par Debbie Lawrence, intitulée « Gravier les échelons du leadership », a été organisée, suivie de trois autres réunions de suivi.
- Une réunion de printemps en présentiel s'est tenue à Brookfield, suivie d'autres réunions de suivi le dimanche soir.

Il a été noté que la prochaine réunion de suivi aurait lieu le soir même de cette réunion.

La prochaine conférence se tiendra à Saint-Jean, au Nouveau-Brunswick, au Centre des congrès et des expositions. Parmi les conférenciers figurent Richard Gasaway, Jody et Blake Price, Karen McCurdy de Transitional Solutions, Tracy Shields, Kate Jameson, Kalpana Rajagopalan de Fire Service Women of Ontario, Laura King de l'Association nationale de protection contre l'incendie (ANPI), Catherine Lamb d'Effective Command Canada, ainsi que Wayne Jasper, chef adjoint du service d'incendie de Moncton.

Des informations ont également été fournies concernant un programme de subventions pour la formation au leadership en cours d'élaboration. Des subventions seront accordées aux associations provinciales ou régionales de services d'incendie afin de soutenir les occasions de formation au leadership. Les formulaires de demande seront disponibles sur le site web de l'association.

Charlie a indiqué que cette réunion serait officiellement sa dernière en tant que membre du conseil, en raison de changements au sein de la direction. Il a précisé qu'il souhaiterait avoir une occasion de prendre la parole à la fin de la réunion pour dire quelques mots.

Rapports des comités

Constitution et règlements – Kevin Theriault

Une proposition a été faite par Kevin Thériault d'adopter les modifications proposées à la constitution telles que présentées. Il a été noté que cette version représente une première ébauche et que plusieurs révisions supplémentaires avaient déjà été identifiées pour examen l'année prochaine. Ces modifications proposées ont été envoyées par courriel à tous les membres au début du mois de mai. Brian Hunter a appuyé la proposition d'accepter les modifications à la constitution.

Les membres ont voté en faveur des modifications proposées, et la proposition a été adoptée. Les modifications à la constitution entreront en vigueur en conséquence.

Comité des finances et de la collecte de fonds – Jody Price

Banque 212 038 \$

Sur cette somme, 180 000 dollars, auxquels s'ajoutent 16 278 dollars, sont destinés à des projets. Il s'agit de fonds publics alloués à des projets qui ne sont pas encore achevés.

FENETY	42 000 \$
INVESTA	587 000 \$

Nous avons engagé un comptable. Les cotisations des membres sont en cours de révision. Les fonds que nous avons placés proviennent des collectes de fonds organisées par Fenety par le passé. Au cours des dix dernières années, le montant des fonds collectés a diminué. Lynne dispose d'un exemplaire du rapport de fin d'exercice de l'association, établi par Alain and Associates, si quelqu'un souhaite le consulter.

Proposition visant à reconnaître le rapport sur les finances et la collecte de fonds, appuyée par Harry Farrell. Mise aux voix et adoptée.

Conseil de certification des pompiers – Jody Price

Une présentation générale du Conseil de certification et du processus de certification « Gold Seal » a été faite. Le conseil se compose de sept membres, dont deux représentants du CCNB, deux représentants du Bureau du prévôt des Incendies et trois représentants de l'Association des chefs de pompiers du Nouveau-Brunswick, représentant respectivement les services d'incendie industriels, volontaires et professionnels. Il a été précisé que l'intervenant occupe actuellement les fonctions de représentant des services professionnels et de président du conseil.

On a fait le point sur les changements de personnel au sein du Bureau du prévôt des Incendies, liés à des départs à la retraite, et il a été noté que le fonctionnement du conseil d'administration se poursuivait globalement sans heurts.

La discussion a porté sur les préoccupations relatives aux normes de certification des pompiers et à l'uniformité des certifications « Gold Seal » d'une juridiction à l'autre. Il a été expliqué que l'objectif initial de la certification « Gold Seal » était d'établir une norme commune à l'échelle de l'Amérique du Nord. Cependant, des inquiétudes ont été soulevées concernant certains programmes de formation hors du Nouveau-Brunswick qui semblent proposer des parcours de certification accélérés, lesquels pourraient ne pas répondre aux mêmes normes que celles en vigueur dans la province.

Il a été relevé que ces incohérences ont posé des difficultés aux services d'incendie et aux personnes souhaitant suivre une formation avancée au Nouveau-Brunswick, lorsque les certifications préalables obtenues ailleurs sont examinées par le conseil. Des inquiétudes particulières ont été exprimées concernant les certifications obtenues dans le cadre de programmes qui pourraient ne pas évaluer correctement les compétences pratiques ou ne pas répondre aux normes de formation attendues.

Jody Price a indiqué qu'ils continuaient à collaborer avec les services d'incendie et les partenaires provinciaux pour répondre à ces préoccupations et plaider en faveur d'un renforcement de la surveillance et d'une plus grande cohérence par l'intermédiaire des organismes d'accréditation.

La discussion qui a suivi a mis en évidence des préoccupations concernant la supervision de certains prestataires de formation externes, ainsi que l'importance de maintenir des normes provinciales cohérentes en matière de formation et de certification des pompiers. Il a été noté que ces préoccupations avaient été portées à la connaissance des organismes d'accréditation chargés de la supervision de la certification.

Comité des prix – Kevin Theriault

Pour rappel, plusieurs prix sont décernés ; n'oubliez pas de proposer la candidature de membres. Ces prix sont un moyen de dire merci à vos/nos bénévoles.

Prévention des incendies – Karen Trecartin, présidente – Association des agents de prévention des incendies et des éducateurs du Nouveau-Brunswick (AAPIENB)

Nous avons organisé notre séminaire annuel au Rodd Inn, à Miramichi, le dernier week-end d'avril. Nous avons enregistré une forte participation, avec 44 services d'incendie de la province représentés, et avons reçu de nombreux commentaires très positifs. Les formulaires de rétroaction remplis par nos membres en 2025 ont servi à planifier notre série de conférences de cette année, qui réunissait exclusivement des intervenants locaux, issus soit des services d'incendie, soit du milieu de la sécurité incendie au Nouveau-Brunswick. Le calibre des intervenants du Nouveau-Brunswick était inspirant, et le séminaire s'est véritablement imposé comme un événement axé sur le développement du leadership, l'apprentissage entre pairs et le réseautage.

Les prix décernés cette année étaient les suivants :

- 1) Prix de la prévention des incendies : Ryan Lackie – Service d'incendie de Sussex
- 2) Prix de reconnaissance pour la prévention des incendies : Margaret Mawhinney – Service d'incendie de Musquash
- 3) Responsable de la prévention des incendies de l'année : Daniel Breau - Service d'incendie d'Edmundston
- 4) Service d'incendie de l'année : Service d'incendie de Sussex

Le conseil s'est réuni via Teams en février, et une autre réunion est prévue pour octobre 2026.

Voici les travaux du comité au cours de la dernière année :

- Nous avons regroupé nos règlements en un seul document bilingue et y avons intégré les modifications apportées l'année dernière. Ce document est désormais disponible sur notre site web.
- Nous avons rencontré des membres de l'Association des courtiers d'assurance du Nouveau-Brunswick et du Bureau d'assurance du Canada afin de discuter de la possibilité qu'ils posent davantage de questions aux clients lors de la souscription ou du renouvellement de leur assurance, dans le cadre de leur collecte de données. Par exemple, le nombre de détecteurs de fumée et de monoxyde de carbone en état de marche dans le logement, s'ils suivent les directives Intelli-feu pour protéger leur maison, s'il y a un extincteur, etc. Ces échanges ont été très fructueux, et nous nous réjouissons à l'idée de poursuivre notre collaboration avec eux.

- Notre nouveau site web est un calendrier des événements. Les services peuvent nous envoyer les dates et une brève description de l'événement afin que les autres services puissent voir quels événements de sensibilisation du public sont organisés et entrer en contact avec eux pour échanger des idées et du matériel.
- Notre page Facebook continue de s'agrandir et compte actuellement 209 membres. Nous continuons à encourager vos membres à y partager des ressources sur la prévention des incendies ou à y demander des informations.
- La lauréate de la bourse de prévention des incendies 2025 (d'un montant de 500 \$) est Bridgette Hoyt, originaire de Sussex. Son père, Scott Hoyt, est chef adjoint du service d'incendie de Sussex. Des photos ont été publiées sur notre page Facebook.
- Le formulaire de demande de bourse d'études 2026 est disponible sur le site web et la page Facebook. Les candidatures sont ouvertes jusqu'au 25 mai 2026.
- Nous avons acheté 25 extincteurs (1 466,25 \$) destinés à être placés dans des sacs à dos pour le tirage au sort organisé dans le cadre de la Semaine de la prévention des incendies du BPI, ainsi que des affiches de la Semaine de la prévention des incendies pour toutes les écoles primaires (3 331,52 \$).

Je peux vous dire que le développement et l'enthousiasme suscités par les initiatives de prévention des incendies sont manifestes dans toute notre province. Je suis fier du travail accompli par vos pompiers, ainsi que des actions de sensibilisation à la sécurité des personnes qu'ils mènent auprès des membres de notre communauté. Merci pour votre soutien indéfectible.

Comité des chefs permanents – Jody Price

Un sous-comité est en cours de création afin d'examiner les modifications apportées au service NB 911, en coordination avec le service 9-1-1 du Manitoba et d'autres parties prenantes. Ces travaux porteront principalement sur la transition vers le service NG 9-1-1 et sur les modifications connexes du système de répartition assistée par ordinateur (DAO), y compris les efforts visant à normaliser ces systèmes à l'échelle de la province. Il a été noté que certains services d'incendie ont perdu certaines fonctionnalités à la suite de ces changements, notamment la fonction de préalerte. Cette fonction fournissait auparavant une notification préalable (environ 30 à 45 secondes) des appels entrants via des alertes au poste ou par SMS, ce qui améliorait les délais d'intervention. Le comité travaille avec Scott et Robin Crew et organisera une réunion avec la province pour aborder ces préoccupations.

Le comité a également fait part de ses préoccupations concernant les responsabilités en matière d'inspection incendie prévu par la Loi sur la prévention des incendies et le calendrier d'inspection établi par le Bureau du prévôt des Incendies. Les services d'incendie ont actuellement des difficultés à respecter les délais d'inspection requis. Le comité continue de collaborer avec le BPI et les représentants du gouvernement afin d'étudier les solutions possibles en matière de financement et de dotation en personnel pour répondre aux exigences en matière d'inspection.

Par ailleurs, des préoccupations ont été soulevées concernant les opérations de lutte contre les feux de forêt menées lors de la saison précédente, au cours de laquelle certains services d'incendie de certaines municipalités ont été déployés dans le cadre de contrats de sous-traitance en dehors de leur propre territoire de municipalité. Les membres ont constaté un manque de coordination sur certains aspects opérationnels entre les services d'incendie locaux et le RNDE lors de ces incidents. Le comité a entamé des discussions avec le RNDE et continuera à travailler en collaboration avec ses membres afin d'améliorer la coordination et de clarifier les rôles opérationnels lors d'incendies de forêt de grande ampleur. De nouvelles informations seront communiquées au fur et à mesure de l'avancement des discussions.

Comité des pompiers volontaires - Tim Corbin

Le comité s'est réuni à plusieurs reprises au cours de la dernière année via Zoom, et une réunion supplémentaire en présentiel a eu lieu vendredi dernier. L'un des principaux thèmes abordés a été la désignation des personnes habilitées à apposer leur signature sur les carnets de bord. Auparavant, seul le chef de l'ACPNB était autorisé à apposer ces signatures. À la suite de ces discussions, Suzanne a publié une mise à jour le 21 mai décrivant une procédure selon laquelle une autre personne désignée peut signer à la place du chef, à condition que le formulaire requis soit rempli et soumis à l'association.

Des questions ont également été soulevées au sujet du crédit d'impôt pour volontaires. Il a été précisé qu'il existe deux crédits applicables — l'un provincial et l'autre fédéral — malgré une certaine confusion parmi les membres.

Il a également été signalé que certains membres ont indiqué ne pas avoir reçu les convocations aux réunions. Les membres ont été invités à s'assurer qu'ils figurent bien sur la liste de diffusion du représentant de l'association par courriel, car les communications sont transmises par l'intermédiaire des représentants du conseil pour être diffusées à l'ensemble des membres.

Chefs des pompiers industriels – Jeffery Watters-Gray

Le comité s'est réuni à plusieurs reprises depuis le dernier congrès et a tenu son AGA vendredi.

L'un des points clés à l'ordre du jour était la révision des règlements. Ceux-ci n'ayant pas été mis à jour depuis un certain temps, ils ont été révisés afin de mieux s'aligner sur les statuts de l'ACPNB. D'autres ajustements mineurs pourraient s'avérer nécessaires, mais l'harmonisation a été menée à bien. Des élections ont eu lieu. Comme indiqué, Scott a pris les fonctions de président sortant, et le président de séance a pris la présidence du comité.

L'une des priorités reste d'inclure les chefs des pompiers industriels dans la législation sur le cancer. Il est regrettable d'apprendre que les progrès réalisés par l'ACPNB sur cette question sont au point mort. Le chef Ward s'est toujours fait le fervent défenseur de ce changement, et le comité continuera à œuvrer pour l'inclusion des pompiers industriels dans la législation.

Un autre défi consiste à établir des liens avec les secteurs industriels du Nouveau-Brunswick afin d'élargir la base de membres. Le comité a souligné l'importance du partage des expériences opérationnelles. De plus, le comité plaide en faveur de l'intégration des services d'incendie industriels au programme du Système de signalement des incidents d'incendie (SRII). Cela permettrait d'améliorer le partage des enseignements tirés des incendies industriels, venant ainsi compléter les efforts visant à garantir l'inclusion de la législation sur le cancer.

Le comité a également fait la promotion de l'atelier sur les services d'incendie qui se tiendra prochainement à Point Lepreau, le 20 juin. Les informations relatives à l'inscription ont été diffusées. Les personnes qui ne les auraient pas reçues ont été invitées à contacter l'association. Le chef des pompiers Mike Lewis, a abordé la question des changements dans les zones d'intervention, en particulier dans les zones urbaines où se trouvent des bâtiments plus hauts.

Le comité bénéficie de la participation du chef Brooks, maintenant au sein du Service d'incendie de Fredericton dans sa division de formation, qui animera une séance sur l'intervention en cas d'incendie. Reconnu à l'échelle mondiale, le chef Brooks partagera son expertise acquise au sein du Service d'incendie de Toronto et grâce à son expérience d'instructeur à l'international. Les officiers sont encouragés à y assister, car une démonstration pratique d'intervention en cas d'incendie aura lieu.

Enfin, le comité a souligné la difficulté persistante à recruter de nouveaux membres. Il a été demandé aux membres de contribuer à identifier, dans leurs zones d'intervention respectives, des partenaires industriels susceptibles de tirer profit d'une adhésion à l'association. L'élargissement de l'effectif

permettra de renforcer le comité et de soutenir les efforts de l'ACPNB. La réunion a été levée, et tous les participants ont été remerciés pour leur présence.

Next-Generation 9-1-1 (NG 9-1-1) – Justin McGuigan

Le système régional de répartition des pompiers (SRI) du Nouveau-Brunswick est opérationnel, la plupart des services d'incendie participants fonctionnant dans le cadre de ce système. Bien que le programme SRI soit opérationnel, les services d'incendie du nord du Nouveau-Brunswick continuent d'être desservis par un réseau de diffusion simultanée vieillissant, de plus en plus fragile et arrivant en fin de vie. Si ce système venait à tomber en panne, la capacité de répartition dans les zones touchées pourrait être réduite à des applications cellulaires telles que FireQ, qui sont largement utilisées mais dont la fiabilité n'est pas constante en raison des limites de couverture. Cela crée un point de défaillance unique évident au sein du système actuel. Lors de discussions avec des représentants des deux parties, les services d'incendie ont fait part de leurs préoccupations concernant la fragilité du système, tandis que RadComm a indiqué que des interconnexions radio de type « boîte noire » avaient été proposées et refusées.

Un problème plus systémique réside dans le manque d'uniformité de la prestation des services entre les CPAASP. Bien que le système régional de répartition des pompiers (RFD) offre un cadre commun, le niveau et le type de service fournis varient d'un CPAASP à l'autre et, dans certains cas, au sein d'un même CPAASP. Les différences de pratiques, telles que les protocoles d'aide automatique et de répartition, entraînent des niveaux de service inégaux à travers la province et réduisent l'efficacité globale du système. Cette situation s'explique en partie par la nature même du contrat de service du SRI. Alors que certains CPAASP fournissent une assistance allant au-delà du contrat, d'autres ne le font pas.

Le contrat du système régional de répartition des interventions incendie arrivant à échéance, l'occasion est venue de relever ces défis et d'étudier les possibilités d'étendre l'accès aux protocoles d'aide automatique. Cela revêtira une importance particulière lors de la prochaine phase de réorganisation des services d'incendie, qui découle de la réforme de la gouvernance locale.

Le renforcement de la résilience des infrastructures dans le nord et la mise en place de normes de service plus uniformes dans l'ensemble des CPAASP devraient constituer des priorités essentielles pour l'avenir.

Le service Next-Generation 9-1-1 (NG 9-1-1) est désormais en cours de déploiement au Nouveau-Brunswick, les CPAASP passant progressivement de l'ancien système à la nouvelle plateforme. Bathurst et Fredericton sont désormais opérationnels, et d'autres CPAASP sont en cours de mise en œuvre. Le NG 9-1-1 représente une évolution du système 9-1-1, imposée par le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC), qui élargit les modalités de réception des appels d'urgence et améliore le suivi des interventions. Pour les services d'incendie, les répercussions opérationnelles restent limitées, et la plupart des services d'incendie ne devraient pas constater de changements significatifs. Le suivi requis des dossiers et des statistiques s'effectue en grande partie en arrière-plan. Le processus a été élaboré et mis en œuvre en consultation avec l'ACPNB, par l'intermédiaire du chef des pompiers Dwayne Killingbeck de Fredericton, désigné comme représentant, et de Justin McGuigan pour la gouvernance des données.

Par ailleurs, les pratiques en matière d'alerte secondaire évoluent. Les services d'incendie ont été informés qu'ils devaient passer à des fournisseurs de systèmes de vérification des interventions basés au Canada afin de se conformer aux exigences du CRTC en matière de résidence des données et de rendre compte à l'ACPNB lors de l'AGA du 24 mai 2026. Certains services ont déjà commencé à migrer vers des solutions conformes.

À l'avenir, la priorité sera de poursuivre la transition des CPASPS restants et de surveiller les performances du système à mesure que le NG 9-1-1 sera pleinement mis en place. Le respect des exigences réglementaires nationales, notamment en matière de résidence des données au Canada, reste un élément essentiel à prendre en compte tant pour les systèmes de répartition que pour les technologies associées.

Résumé et recommandation : Le système régional de répartition des pompiers est opérationnel, mais son fonctionnement n'est pas uniforme dans certaines régions, ce qui comporte des risques identifiables liés aux limites des infrastructures et à une prestation de services inégale, en particulier dans le nord du Nouveau-Brunswick. La mise en œuvre du service NG 9-1-1 progresse bien et ne devrait pas modifier de manière significative les opérations des services d'incendie. Le contrat du système régional de répartition des pompiers arrivant bientôt à échéance, il est recommandé que la direction de l'ACPNB collabore avec les responsables du service NB 911 et des CPASP afin d'établir des normes de service plus cohérentes dans tous les CPASP. L'harmonisation des attentes concernant les pratiques de répartition, y compris l'aide automatique et les services connexes, améliorera la fiabilité et contribuera à garantir que les services d'incendie bénéficient d'un soutien constant, quel que soit leur emplacement. Il est également recommandé que le comité exécutif de l'ACPNB collabore avec RadComm et les services d'incendie du nord du Nouveau-Brunswick afin de définir une feuille de route visant à renforcer la résilience dans cette région.

Conseil autochtone - Chef des pompiers Corey Nicholas - Comité des chefs autochtones des pompiers, Services d'incendie autochtones, Équipe de lutte contre les feux de forêt Wabanaki

Service d'incendie de la Première Nation de Tobique :

- Formateur en lutte contre les incendies (niveau 1)
- Formation de Pompier 1 en cours.
- Élaboration d'un plan de résilience pour les collectivités face aux feux de forêt.
- Le programme Intelli-feu est désormais opérationnel.

Service d'incendie d'Elsipogtog :

- Formation de pompier de niveau 1 en cours.

Équipe Wabanaki de lutte contre les feux de forêt :

- Recrutement 2026 : 11 nouveaux membres ont rejoint nos rangs.
- Treize membres de retour depuis 2024 et dix membres de retour depuis 2025.
- Au total, 34 membres.
- PVP Media (Québec), Wolastoq Media
- Bilan de la dernière année :
 - Deux incendies en Alberta : Grande Prairie et Cold Lake
 - Trois incendies au Nouveau-Brunswick : Miramichi, le complexe de Beaver Lake et Chipman (7 octobre)
- Équipe Wabanaki Wildland : deux postes de chef d'équipe; a passé une formation pour obtenir la certification de chef d'équipe à Whitehorse, au Yukon.
- Perfectionnement printanier en avril.
- 5 scieurs obtiendront la certification CIFFC.

Association des pompiers autochtones de l'Atlantique :

- Compétition régionale à déterminer
- La conférence 2026 du Conseil national autochtone de la sécurité incendie se tiendra en Saskatchewan.

Le BPI – Mike Lewis - Voir le fichier PowerPoint ci-joint

CCNB - Suzanne LeBlanc

Les codes relatifs au Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT) et à la santé et la sécurité au travail (SST) arrivent à expiration, car les étudiants ne les ont pas mis à jour. La procédure a été réexpliquée, ainsi que les coûts associés.

L'UMB se trouvait à Sussex depuis quelques semaines et est maintenant à Edmundson. Rappel : pour utiliser l'UMB, il est nécessaire d'être titulaire d'un certificat d'instructeur de niveau I et d'avoir suivi la formation dispensée par Remi.

Les services ont été informés que les manuels de la 7e édition de l'Association internationale de formation des pompiers (AIFP) ont été distribués. Les services qui n'ont pas encore reçu leurs manuels sont priés de contacter le CCNB.

La préparation de l'atelier de 2026 est en cours, et les dates retenues sont les 11 et 12 septembre. Les informations relatives à l'inscription seront communiquées dans les prochaines semaines.

Une mise à jour a également été fournie concernant les améliorations continues apportées au site de formation du CFI. Le site de formation demeure accessible aux associations et aux services pour leurs activités de formation, moyennant les coûts liés aux matériaux utilisés. La planification se poursuit en vue d'améliorations supplémentaires à la maquette de feux réels du CFI, qui a été utilisée pour la première fois la semaine précédente. Des remerciements ont été adressés à Jody Price pour son soutien au projet.

Un rappel a été adressé à toutes les associations et à tous les services concernant la manière de remplir correctement les registres avant leur soumission. Il a été constaté que de nombreux registres continuaient d'être reçus sans les signatures et les pièces justificatives requises, y compris les signatures des délégués.

Il a également été rappelé aux membres que la réforme continue de poser des difficultés, certains services ne communiquant pas au SRII et au BPI les modifications apportées à leurs structures organisationnelles ou à leurs noms. Le BPI a publié une note de service à ce sujet, et des travaux sont en cours pour mettre au point un formulaire standardisé que les municipalités devront remplir et transmettre.

Les services ayant besoin d'un formateur pour la formation ICS 200 ont été invités à demander de l'aide.

Gouvernance locale – Ivan Corbett

Ivan a indiqué que les projets en cours avancent bien, certains étant sur le point d'être achevés. La caserne de pompiers de Miscou progresse bien et est presque terminée, tandis que le projet de Deer Island est achevé à environ 90 % en ce qui concerne la préparation du chantier ; le début des travaux de construction proprement dits est prévu pour la fin de l'été.

Les élections ont été complétées, notamment les élections municipales et celles des comités consultatifs des districts ruraux. Certains nouveaux membres se sont joints, et l'assermentation aura lieu prochainement. Les membres des districts ruraux participeront à une séance d'orientation les 11 et 12 juin.

La planification du congrès d'automne est en cours, prévu les 20 et 21 novembre. Les membres ont été encouragés à noter ces dates dans leur calendrier. Les commentaires du congrès de l'année dernière sont en cours d'examen afin d'améliorer les événements futurs. Les idées d'améliorations et les suggestions de présentateurs sont les bienvenues. En particulier, un intérêt a été exprimé pour une séance sur les véhicules électriques (VE), qui pourrait être d'actualité.

Un changement de personnel a été noté : Williams est le nouveau gestionnaire du district rural du Restigouche-Nord-Ouest. Il s'implique activement auprès de la communauté et a un impact positif.

L'intervenant a offert les services de son bureau à titre de ressource et a encouragé les membres à communiquer avec lui s'ils ont besoin d'aide. Les gestionnaires de districts ruraux sont également disponibles pour aider à relever tout défi. Des remerciements ont été adressés au conseil d'administration, à Scott et à tous les participants pour leur temps et leurs précieuses discussions au cours de la fin de semaine.

RNDE – Tony Cole

Tony Cole a remercié tous les membres pour leur soutien au cours de la dernière année, en particulier pour avoir relevé les défis auxquels la province a été confrontée. Leurs efforts et leur aide ont été salués et appréciés. Il a indiqué que certaines lacunes et certains défis avaient été identifiés, et que des travaux étaient en cours pour y remédier. Une amélioration de la communication avec les membres est en cours, et des mises à jour sont prévues sur le site web, notamment de nouveaux tableaux de bord et des informations supplémentaires. Les membres ont été invités à rester à l'écoute pour ces mises à jour. Mais surtout, des remerciements ont été adressés à chacun pour son soutien et son dévouement sans faille.

Saison des incendies 2026 – La saison des incendies a commencé tôt cette année, avec un coup d'envoi officiel le 2 avril. Au 23 mai, on dénombrait 258 incendies ayant ravagé 399,5 hectares cette saison.

Réseaux sociaux – Une nouvelle page Facebook consacrée aux feux de forêt vient d'être lancée. N'hésitez pas à la suivre et à la partager.

Site web Firewatch - Au cours des prochaines semaines, le tableau de bord sera enrichi de nouvelles informations et bénéficiera d'une nouvelle présentation. Il propose des fonctionnalités permettant le partage de contenus ainsi que des liens vers des informations connexes sur les feux de forêt et leurs conséquences.

Équipes d'étudiants pompiers - Des équipes d'étudiants pompiers ont été recrutées et sont prêtes à intervenir.

Contrat aérien – Il y a toujours huit avions-citernes, répartis en deux groupes. Une équipe est composée d'avions 802 terrestres, et l'autre est composée d'avions à skimmer Fire Boss. Un projet d'immobilisations est en cours pour remplacer les réservoirs de stockage de retardant à long terme, ainsi que les réservoirs de plusieurs bases de rechargement. Ce projet permettra d'augmenter la capacité d'inventaire et de mettre à jour les systèmes de mélange selon les normes actuelles.

Établissement de traitement des tuyaux / Entrepôt provincial - Un autre projet d'investissement est également en cours pour construire un établissement de traitement des tuyaux fonctionnant toute l'année à Fredericton. Ce projet permettra d'augmenter la capacité de traitement et d'ajouter un nouvel entrepôt destiné à stocker le matériel supplémentaire acheté dans le cadre de l'accord de financement à frais partagés conclu avec le gouvernement fédéral. Il s'agit de la dernière année de cet accord.

Déploiement des kits de pompes - Les kits de pompes continueront d'être distribués au cours des deux prochaines années aux municipalités qui signent la convention de don. Certaines ont choisi de ne pas la signer.

Intelli-feu - Le site gnb.ca/Intelli-feu est à découvrir. Si vous avez besoin de présentations, veuillez contacter firesmart@gnb.ca. Des trousseaux Intelli-feu seront distribués à tous les services d'incendie au cours du printemps.

Factures Énergie NB – Veuillez continuer à envoyer ces factures à l'adresse provincial.firecentre@gnb.ca pour les lignes électriques tombées. Toutes les factures liées aux incendies doivent continuer à être envoyées au bureau local du RNDE.

Factures Énergie NB – Veuillez continuer à envoyer ces factures à l'adresse provincial.firecentre@gnb.ca pour les lignes électriques tombées. Toutes les factures liées aux incendies doivent continuer à être envoyées au bureau local du RNDE.

Le président a pris un moment pour remercier le président sortant, Charlie Kavanaugh, pour ses près de 20 années de dévouement. Charlie a consacré d'innombrables heures à la direction et au service de l'association ainsi que des services d'incendie du Nouveau-Brunswick. Son dévouement, qui l'a souvent éloigné de sa famille, était motivé par une conviction sincère de servir les autres.

Charlie était un visage familier lors des événements locaux, ne ratant jamais une occasion de soutenir les services et d'échanger avec les membres. Son leadership stable et respecté en période de défis et de changements a renforcé l'association. L'intervenant, au nom des membres, a exprimé sa profonde gratitude pour le leadership de Charlie, son dévouement et son impact durable sur la communauté des services d'incendie de la province.

Charles Kavanaugh - Discours de clôture et allocution de l'ancien président sortant

Le président sortant est revenu sur ses 17 années d'engagement au sein du conseil d'administration de l'ACPNB.

Il a fait remarquer que les activités de l'association ont donné lieu à des expériences tantôt positives, tantôt difficiles, notamment à des décisions délicates. Face à ces situations, les membres ont généralement fait preuve d'esprit de collaboration, acceptant souvent leurs divergences d'opinions tout en continuant à faire avancer les projets.

Plusieurs points préoccupants ont été soulevés. L'intervenant a émis des réserves quant au processus du « Temple du feu ». Il a également fait part de ses inquiétudes concernant la complexité des procédures de Travail sécuritaire NB pour les pompiers et les familles confrontées à des cancers professionnels, affirmant que le système peut être difficile à appréhender et qu'il faudrait rechercher un soutien et une défense des droits supplémentaires. Il a souligné l'importance de poursuivre le dialogue avec Travail sécuritaire NB afin d'améliorer les procédures et d'alléger les charges administratives pesant sur les familles concernées. De plus, des préoccupations ont été exprimées concernant le nombre limité de présentations en français lors des conférences. Bien que des services de traduction soient disponibles, il a été suggéré d'inclure davantage d'intervenants bilingues ou s'exprimant en français afin de mieux refléter le caractère bilingue de la province.

L'orateur a conclu en exprimant sa gratitude pour l'occasion qui lui a été donnée de servir et de travailler aux côtés des membres de l'association. Bien qu'il se retire de ses fonctions, il a souligné qu'il continuerait à s'impliquer au sein de l'Association des chefs des pompiers des provinces maritimes et qu'il resterait à la disposition des membres pour les aider en cas de besoin.

Le nouveau dirigeant a ensuite prêté serment. Lors de la cérémonie de prestation de serment, les membres se sont engagés à s'acquitter des fonctions liées à leur poste conformément aux statuts de l'ACPNB, à transférer en bonne et due forme les biens et les archives de l'association à leurs successeurs, et à remplir leurs responsabilités envers les membres en faisant preuve d'intégrité.

La séance a été levée à 12 h 20.